

R 755

ECRAN ANTI-HUMIDITÉ ÉPOXY-2C. pour supports critiques et soumis à des sollicitations intenses

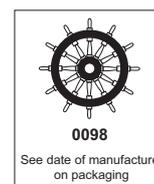
CARACTÉRISTIQUES DE PRODUIT

- Barrière la plus puissante contre l'humidité résiduelle
- Aucune restriction sur le plan de la teneur maximale en humidité résiduelle
- Excellente adhésion, même sur des supports légèrement humides
- Apte à supporter des charges extrêmes
- Barrière aux remontées d'humidité capillaire ou contre l'humidité résiduelle dans des chapes en ciment et des planchers en béton non chauffés, sans restriction de la teneur maximale en humidité résiduelle.
- Barrière contre l'humidité résiduelle dans des constructions de chapes chauffées, d'une teneur en humidité résiduelle allant jusqu'à maximum 6 % CM.
- Pont d'adhérence « mouillé sur mouillé » en cas de travaux au niveau de nouvelles chapes sur des surfaces existantes.

DOMAINES D'APPLICATION

Primaire époxy bicomposant à faible taux d'émissions utilisé comme:

- barrière aux remontées d'humidité capillaire ou résiduelle sur les chapes en ciment présentant un taux d'humidité jusqu'à 6 % CM et les sols en béton présentant un taux d'humidité jusqu'à 7 % CM.
- l'étanchéisation de supports anciens et l'asphalte coulé avant collage direct avec une colle à parquet adhésive (barrière aux plastifiants).
- protège les supports sensibles à l'humidité comme les résidus de colle tenaces, panneaux de construction secs, supports bois, chapes en magnésie et oxychlorure de magnésium.
- en tant que liant pour la production de mortiers et de chapes à base de résine epoxy en association avec sable de quartz Thomsit QS 10.



DOMAINES D'APPLICATION

Le produit a fait ses preuves sur les supports difficiles et en tant qu'agent d'adhérence sur les sols en pierre et en carreaux, les chapes en asphalte coulé, les surfaces métalliques etc. et lorsque le sol est prévu pour un usage intensif. Convient également pour la consolidation de supports très absorbants et insuffisamment résistants (effritement ou émiettement) ou poussiéreux.

Thomsit R 755 fait partie du système « bottom decking », composé de Thomsit DS 40, de Thomsit R 755 et de QS 10. Ce système a été approuvé comme équipement pour navires de mer conformément à l'EU Marine Equipment Directive (MED - directive UE relative aux équipements marins), éditée et contrôlée par l'organisme de certification DNV GL, modules B et D. Des certificats et déclarations de conformité sont disponibles sur demande ou sur www.thomsit.de. Plage d'épaisseur de couche: 3 – 40 mm. EC0736 / 113.107.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Component A	Component B
Fourni sous forme de	liquide visqueux jaune clair	liquide no visqueux jaune/brun
Conditionné en	bidon en fer blanc, 7 kg	
Unité d'expédition	39 x 7 kg bidons par palette 11 x 21 kg bidons par palette	
Rapport de mélange A : B	5 : 2 parts en poids	
Vie en pot	env. 40 minuten	
Temps de durcissement	12 heures minimum	
Résistance à la température		
– après durcissement	jusqu'à +80 °C max.	
– pour transport	-20 °C tot +50 °C	
– et stockage	+10 °C tot +30 °C	
Durée de conservation	12 mois, dans un endroit sec et frais	

Les indications de durée données ci-dessus sont valables pour une atmosphère normale (23 °C/50 % d'humidité relative). Pour des conditions climatiques autres, les temps de prise et de séchage sont réduits ou rallongés.

CONSOMMATION

Rouleau en peau de mouton	env. 300 g/m ² par couche rendement / bidon 7 kg / 21 kg: 23 m ² / 70 m ²
---------------------------	---

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent répondre aux exigences de la norme ATV DIN 18365 « Travaux de revêtement de sols » et ATV DIN 18356 « Travaux de parquet » (ou normes nationales équivalentes). Ils doivent être notamment propres, exempts de défauts structurels, exempts de fissures, sains, secs et exempts de substances pouvant entraver l'adhésion. Éliminer mécaniquement et intégralement les revêtements anciens et les résidus d'adhésifs et d'égalisation non adhérents au support. Poncer soigneusement les chapes en sulfate de calcium puis dépoussiérer par aspiration. Décaper au sablage ou fraiser les chapes à base d'oxychlorure et de magnésie. Décaper les sols en métal, en pierre ou en carreaux puis poncer si nécessaire. Lors de l'utilisation de R 755 comme

MISE EN ŒUVRE

Le primaire est constitué d'une résine et d'un durcisseur fournis dans des compartiments séparés d'un bidon en fer blanc. À l'aide d'un outil pointu, percer plusieurs trous dans le bouchon en plastique et dans le fond du conteneur du dessus qui sert de couvercle. Soulever légèrement le conteneur du dessus pour permettre au durcisseur de s'écouler complètement dans le bidon du dessous. Ensuite, mélanger soigneusement la résine et le durcisseur à l'aide d'une perceuse à main dotée d'un mélangeur pendant 2 minutes minimum. Si possible, utiliser un mélangeur réglable en continu.

Appliquer une couche généreuse de Thomsit R 755 à l'aide d'un rouleau en peau de mouton. Pour bloquer la remontée d'humidité capillaire ou résiduelle dans les sols en béton ou les chapes en ciment, une seconde couche croisée doit être appliquée au plus tard dans les 48 heures après que la première couche est sèche.

Avant d'appliquer un produit d'égalisation:

Après le durcissement et le séchage complets de Thomsit R 755, prétraiter en appliquant une couche de Thomsit R 766 Primaire multi-usage non dilué. À titre d'alternative, vous pouvez également appliquer une fine couche de Thomsit R 790 comme pont de collage. Avec une couche de plus de 10 mm d'épaisseur saupoudrer la

barrière contre la remontée d'humidité capillaire, le sous-plancher résistant à l'humidité doit être entièrement nettoyé de toute salissure tenace (par ex. par sablage ou fraisage).

La surface de la chape ou du béton récemment réalisés doit être exempte de toute accumulation de barbotine et/ou d'humidité stagnante et doit au moins être humide au toucher. Il faut en tout cas procéder à un polissage de nettoyage afin de garantir une adhérence suffisante et régulière. Les joints devant être fermés par adhérence doivent, avant l'application en surface de R 755, être colmatés dans les règles de l'art avec Thomsit R 727 ou R 755. Ensuite, la première barrière peut être réalisée selon la technique mouillé sur mouillé à l'aide de Thomsit R 755.

couche de primaire R 755 encore poisseuse avec Thomsit QS 10 Sable de saupoudrage (au moins 2 kg/m²).

Lors de l'utilisation de R 755 en guide de barrière contre l'humidité (2 couches requises), saupoudrer uniquement la seconde couche avec du sable. Après séchage complet de la couche de primaire R 755, éliminer toutes les particules non adhérentes de sable en ponçant et en aspirant soigneusement.

Avant d'appliquer la colle:

Si l'application d'un produit d'égalisation est nécessaire, le revêtement de sol ou le parquet peut être fixé directement sur la surface apprêtée sans sablage préalable. Le collage doit être effectué dans les 48 heures après la pose de la dernière couche de Thomsit R 755. Veiller à n'utiliser que les colles Thomsit à résines réactives pour le collage du parquet. Avant l'utilisation de Thomsit R 740 comme barrière aux remontées d'humidité capillaires ou résiduelles, traiter l'intégralité du support résistant à l'humidité de sorte à éliminer tous les résidus de colle, la saleté ou autres salissures (si nécessaire par grenailage ou fraisage de la surface).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- En cas d'utilisation sur des constructions chauffées, l'humidité résiduelle peut s'élever à maximum 6 % CM. À cet effet, il faut qu'un chauffage de fonction ait eu lieu conformément à la coordination des interfaces pour constructions de sols chauffés en surface.
- Une qualité d'air ambiant optimale après l'installation du sol exige la conformité avec les conditions de mise en œuvre standard, de même que des supports, des primaires et des produits d'égalisation absolument secs.
- N'exécuter les travaux d'installation du sol que si la température du sol est supérieure à 15 °C, la température de l'air supérieure à 18 °C et l'humidité relative inférieure à 75 %.
- Enlever immédiatement les taches fraîches de produit avec de l'alcool à brûler du commerce.

Nettoyer également les outils de travail immédiatement après utilisation avec de l'alcool à brûler. Le produit durci doit être retiré seulement mécaniquement.

- Ne pas gratter le seau pour le nettoyer.
- Le temps de vie en pot et la durée de durcissement du produit dépendent de la température. Ils sont plus courts à haute température et plus longs à basse température.
- Le produit ne remplace aucunement les mesures spéciales pour étanchéité à l'humidité conformément à DIN 18195, partie 5 (ou à des normes nationales comparables).
- En cas d'intoxication, veuillez contacter la Sécurité du Travail et composer le numéro de protection de l'environnement +49 821/59 01-380 / -525 ou le numéro d'appel d'urgence +49 180 2273-112.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Veuillez également respecter les consignes des fiches d'information suivantes:

1. « Évaluation et préparation des supports » publiée par la Fédération allemande Chapes et Revêtements de Sols (Bundesverband Estrich und Belag e.V.). (BEB), Troisdorf (www.beb-online.de).
2. Notes d'information de Technische Kommission Bauklebstoffe (Commission technique Colles

utilisées dans la construction) (www.klebstoffe.com, voir sous « Publications »)

3. Consignes d'installation, de nettoyage et d'entretien des fabricants de revêtement de sol.
4. Règles généralement reconnues de technologie des sols ainsi que normes nationales applicables.

SÉCURITÉ DU PRODUIT

UNIQUEMENT DESTINÉ À UNE UTILISATION COMMERCIALE/INDUSTRIELLE.

Composants de base:

Contient du Bisphénol-A/F-résine d'épichlorhydrine, Éther Glycidyle Alkyle C12/C14. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque des irritations cutanées. Peut provoquer une allergie cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas inhaler les vapeurs. Après manipulation, se laver

soigneusement avec de l'eau et du savon. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant quelques minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin, demander une assistance médicale. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Remettre le contenu/

SÉCURITÉ DU PRODUIT

réceptif dans un point de collecte de déchets dangereux.

Composants durcisseurs:

Contiennent : Polyoxypropylène diamine, 3-Aminométhyl- 3,5,5-triméthyl-cyclohexylamine, m-Phénylenbis (méthylamine), 2-Pipérazine-1-yléthylamine, 2,4,6-Tri-(diméthylamino-méthyl)phénol, Nocif par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant quelques minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'inhalation : transporter la personne à l'extérieur et veiller à une respiration sans encombre. En cas d'ingestion: rincer la bouche.

ÉLIMINATION

Ne pas déverser le produit dans les eaux superficielles, les systèmes d'égout ou le sol. Retourner les récipients entièrement vides (séchés par égouttement et ouverts)

Ne pas faire vomir. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu. Remettre le contenu/ récipient dans un point de collecte de déchets dangereux. L'utilisateur pourra trouver d'autres informations dans la fiche de données de sécurité. Fiche de données de sécurité disponible sur www.thomsit.de. La fiche technique suivante de la Berufsgenossenschaft der Bauwirtschaft (fédération professionnelle du bâtiment), Bau-BG doit être observée: **Guide pratique pour l'utilisation de résines époxy**, édité par la Berufsgenossenschaft der Bauwirtschaft www.bgbau.de ou www.gisbau.de.

BGR 227, travaux avec des résines époxy, édité par la Hauptverband der gewerblichen Berufsgenossenschaften (fédérale centrale des associations professionnelles industrielles) www.dguv.de. Autres informations sur www.gisbau.de et <http://www.gisbau.de/wingis/wingis1.html> Info-Hotline Sécurité: Tél. +49 (821) 5901-525, -380.

Numéro de téléphone d'urgence: +49 (180) 2273-112, Disponible 24/24.

GISCODE RE 30	exempts de solvants, sensibilisants
EMICODE EC 1 ^{PLUS}	très faible taux d'émissions

aux fins de recyclage conformément à la législation en vigueur. Code européen de déchet (CED): 08 04 09

THOMSIT

make *it!*

**Master Builders Solutions
Nederland B.V.**

Karolusstraat 2, 4903 RJ
Postbus 132, 4900 AC
Oosterhout (N.Br.)
TEL: +31 162 47 66 62

thomsit-info@pci-group.eu
www.thomsit.nl
www.thomsit.be

Les informations susmentionnées, notamment les recommandations relatives à la manipulation et à l'utilisation de nos produits sont basées sur nos connaissances et notre expérience. Les matériaux et les conditions étant susceptibles de varier en fonction de l'utilisation souhaitée et celle-ci échappant à notre influence, nous recommandons fortement d'effectuer dans chaque cas suffisamment de tests afin de vérifier la compatibilité de nos produits avec la méthode de mise en œuvre et l'utilisation prévues. Nous ne pouvons endosser aucune responsabilité émanant du contenu de la fiche technique ou d'un conseil prodigué verbalement sauf à fournir la preuve d'une intention ou d'une négligence grave de notre part. Cette fiche de données annule et remplace toutes les éditions précédentes relatives à ce produit.